Appel à candidatures

Présence artistique
au sein de l'EPSM Val de Lys - Artois

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **la perception du monde** au bénéfice des publics et des professionnels de l'EPSM Val de Lys - Artois sur la période **de février à mai 2020**.

Date limite de dépôt de candidatures :

4 novembre 2019

Qu’est-ce qu’une présence artistique ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d’éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d’établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d’une présence artistique, en l’invitant à s’approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d’un artiste professionnel (dont le travail de création est l’activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives de l’EPSM Val de Lys - Artois, en contact avec les patients et les visiteurs.

La présence artistique :

Pour l’artiste, il s’agit de s’engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l’anime, ainsi que les processus de création qu’il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu’il n’y a ni enjeu de production, ni commande d’œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s’appuie sur des formes d’intervention ou d’action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels de l’EPSM Val de Lys - Artois.

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l’ensemble des professionnels d’appréhender avec l’artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu’ils accompagnent.

C’est à l’occasion de cette première phase que commence à s’élaborer conjointement ce que l’on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d’exercice des professionnels associés et ses différents degrés d’implication possible.

2/ Réalisation d’actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l’artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.
Elles permettront au plus grand nombre d’acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l’effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d’allier des temps de rencontres et d’échanges spécifiques et d’autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante**. Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, l'EPSM Val de Lys - Artois souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :
- favoriser l'accès à la culture pour tous ;
- permettre aux patients éloignés de l'art et de la culture, de découvrir l'univers d'un artiste et donc de son processus de création ;
- fédérer les équipes professionnelles autour d'un projet transversal et culturel ;
- développer des liens entre les pôles à travers des temps de partage ;
- ouvrir l'établissement sur l'extérieur.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique,** dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **de la perception du monde.**

Cette thématique a été imaginée par le comité de pilotage et à partir de la réflexion suivante : malgré une volonté dans les changements des pratiques et des mentalités, l'hôpital demeure un lieu d'enfermement ; un lieu de soins pour les usagers, un lieu de travail pour les professionnels, soignants ou non. Au sein de l'hôpital, quelle est la perception du monde ?

- « Deux prisonniers ; l'un voit les barreaux de la prison, l'autre les étoiles. » Verlaine.
  Et les soignants, les usagers, le personnel administratif et technique, quel monde perçoivent-ils au-delà des murs, des chambres, des bureaux ?
- *Je perçois le monde, tu perçois le monde, quel monde percevons-nous ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **4 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **février et mai 2020.**

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés:

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels situés au sein de chaque pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salariat de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **5 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'EPSM Val de Lys - Artois sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'EPSM Val de Lys - Artois

L'EPSM Val de Lys - Artois se situe sur la commune de Saint-Venant dans le département du Pas-de-Calais. Il occupe une place stratégique dans le département, avec une zone d'attractivité d'environ 500 000 habitants. L'établissement a pour mission de lutter contre les maladies mentales dans les secteurs géographiques qui lui sont rattachés. A ce titre, il met à disposition de la population un ensemble de services et d'équipements pour accueillir toute personne nécessitant des soins.

1280 professionnels y travaillent (personnel médical et non médical).

Les pôles concernés par la présence artistique

Depuis le 3 avril 2018, les pôles s'organisent comme suit :

- pôle de psychiatrie générale de l'Audomarois (secteurs de Saint Omer et Aire-sur-la-Lys) ;
- pôle de psychiatrie générale Artois-Lys-Romane (secteurs de Béthune, Bruay-la-Buissière, Noeux-les-Mines et Lillers) ;
- pôle de psychiatrie générale du Ternois ;
- pôle de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent ;
- pôle des activités transversales.

Une fiche de présentation détaillée de ces pôles est fournie en **annexe.**

L'établissement se compose également d'un Campus des Métiers de la Santé (IFSI ET IFAS), d'un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) et d'une Maison d'Accueil Spécialisé (MAS).

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 4 novembre 2019.

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : vbocquillon@epsm-stvenant.fr et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : PA EPSM Val de Lys Artois / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 27 novembre 2019.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Mme Bocquillon, référente culture et **coordinatrice générale de la présence artistique**,
- Mme Paprzycki, directrice générale adjointe,
- Mlle Deffrennes, juriste,
- Dr Doncker, praticien hospitalier psychiatre - Pôle pédo-psychiatrie,
- Dr Grebert, praticien hospitalier psychiatre - Pôle du Ternois,
- M. Leroy, infirmier - Pôle Artois-Lys-Romane,
- Mme Everaere, ergothérapeute – Clinique d'addictologie,
- M. Lecocq, infirmier – *affectation en cours*,
- Mme Provost, infirmière – Pôle de l'Audomarois,
- M. Fremaux, éducateur spécialisé - MAS de Béthune,
- Mme Seys, éducatrice spécialisée - ITEP,
- Mme Joly, éducatrice spécialisée – ITEP,
- *En qualité de membres invités, Audrey Ardouin et Claire Gouelleu, chargées de mission DRAC/ARS Hauts-de-France.*

Référents opérationnels

Les référents opérationnels sont les mêmes personnes que pour le comité de pilotage avec en plus :

- Mme Foucaut, infirmière – Pôle pédopsychiatrie
- Mme Temprement, infirmière – Pôle pédopsychiatrie

Présentation des pôles

A la tête de chaque pôle se trouve un médecin psychiatre, chef de pôle secondé par un assistant.
A la tête de chaque secteur se trouve un médecin psychiatre, chef de service, secondé par des psychiatres praticiens hospitaliers, des praticiens hospitaliers spécialisés en médecine polyvalente, des internes.

Chaque secteur dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de cadres supérieurs de santé, de cadres de santé, de psychologues, d'assistants de service social, d'assistants médico-administratifs.
D'une équipe soignante composée d'Infirmiers, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens,

d'éducateurs, d'orthophonistes, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques. Et d'autres professionnels, les agents des services hospitaliers.

I. Le pôle du Ternois (Secteur de Saint-Pol-Sur-Ternoise)

Site de Gauchin-Verloingt

- Centre Psychothérapique : 30 lits
    - Unité Admission moyen séjour ouvert : 15 lits
    - Unité Admission moyen-long séjour fermée : 15 lits

Structures extra hospitalières :

- Un CMP
- Un CATTP
- Un hôpital de jour : 20 places

} Rue d'Hesdin, 6213 Gauchin-Verloingt

II. Le pôle Artois-Lys-Romane (Secteurs de Béthune, Bruay-la-Buissière, Nœux-les-Mines et Lillers)

Sur le pôle Artois-Lys-Romane, l'intra hospitalier comporte 140 lits.
Les lits sont répartis comme suit.

- Bâtiment 14 Admission et soins de suite (secteurs de Béthune et de Bruay-la-Buissière) - 49 lits et deux chambres d'isolement :
    - 12 lits d'admission ;
    - 22 lits de soins de suite ouverts ;
    - 15 lits de soins de suite fermés.
- Bâtiment 8 Admission et soins de suite (secteurs de Lillers et de Nœux-les-Mines) - 44 lits et deux chambres d'isolement :
    - 12 lits d'admission ;
    - 19 lits de soins de suite ouverts ;
    - 13 lits de soins de suite fermés.
- Bâtiment 3 Moyen et long séjour (secteurs de Lillers, Béthune, Bruay et Noeux) - 47 lits
    - 18 lits de moyen et long séjours fermés ;
    - 29 lits de moyen et long séjours ouverts.

Les structures extra hospitalières :

Lillers

- Un CMP
- Un CATTP

} Rue des remparts

- Un hôpital de jour : 20 places ➔ 20 rue de Busnes, 62350 Saint-Venant

Auchel

- Un CMP ➔ 2 rue Pasteur

Béthune

- Un CMP
- Un CATTP
- Un hôpital de jour : 20 places

} 195 Boulevard Basly

Bruay-la-Buissière

- Un CMP
- Un CATTP
- Un hôpital de jour : 15 places

} 522 rue Louis Dussart

Nœux-les-Mines

- Un CMP
- Un CATTP

} Place du château d'eau

- Un hôpital de jour : 12 places ➔ 20 rue de Busnes, 62350 Saint-Venant

Et une maison communautaire.

III. Le Pôle de l'Audomarois (Secteurs de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys)

Bâtiment 7 (De Clérambault)

- Unité de soin de suite ouverte: 32 lits

Bâtiment 12 (Clinique de la Lys)

- Unité d'Admission : 16 lits et 2 chambres d'isolement
- Unité de soins de suite fermée : prévu 15 lits

Les structures extra hospitalières :

Saint-Omer

- Hôpital de jour : 20 places
- Un CMP ➔ 3 rue de l'Arsenal
- Un CATTP ➔ 8 rue de l'ancien rivage

Aire-sur-la-Lys

- Un CMP
- Un CATTP

} 1 Avenue Carnot

- Un appartement thérapeutique : 6 places ➔ 27 rue du Général Leclerc

Et une maison communautaire.

IV. Pôle des Activités Transversales

Clinique intersectorielle d'addictologie - 18 lits

V. Pôle de Pédopsychiatrie

Il couvre l'aire géographique d'Aire sur la Lys – Auchel – Saint Omer (intersecteur 62I03) et Béthune – Bruay-la-Buissière – Noeux-les-Mines (intersecteur 62I04).

Les unités d'hospitalisation

Bâtiment 18 - Unité d'hospitalisation pour enfants et adolescents

- Unité d'Admission : 10 lits
- Hôpital de jour : 10 places

Bâtiment 19 - Unité pour enfants TED (troubles envahissants du développement)

- Hôpital de jour : 20 places

Les structures extra hospitalières :

Aire-sur-la-Lys

- CMP/CATTP généraliste ➔ 42 boulevard Foch
- CATTP « petits » ➔ 39 rue des Tanneurs

Auchel

- CMP/CATTP généraliste ➔ 30 / 32 rue Séraphin Cordier

Béthune

- CMP généraliste ➔ 147 rue Buridan
- CATTP généraliste ➔ 111 avenue Sully

Beuvry

- Lieu d'accueil Enfants Parents ➔ Place Roger Salengro
- CATTP « Evitement relationnel » « Ados » ➔ Place Roger Salengro

Bruay-la-Buissière

- CMP/CATTP généraliste ➔ 154, Rue du Périgord
- Lieu d'Accueil Enfants Parents ➔ Résidence du Hainaut – 71 rue de Bourgogne

Lillers

- CMP/CATTP généraliste ➔ 2 rue des Rempart

Noeux-les-Mines

- CMP/CATTP généraliste ➔ 1 place du Château d'Eau
- Lieu d'Accueil Enfants Parents ➔ rue du Général Sonis

Saint-Omer

- CMP/CATTP généraliste ➔ Rue de l'ancien rivage